



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Vie Scolaire

SVS/23-958-222 du 27/02/2023

CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Dossier suivi par : M. PEYRE - Adjoint au Proviseur Vie scolaire - Tel : 04 42 91 75 71 - ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver l'arrêté fixant la composition du conseil de discipline départemental de Vaucluse pour l'année scolaire 2022/2023.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Références : 2023-015

Aix-en-Provence, le 30 janvier 2023

Affaire suivie par :
Laurent PEYRE
Tél : 04 42 91 71 64
Mél : ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 01

Vu le Code de l'Éducation, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental de Vaucluse pour l'année scolaire 2022-2023 est composé comme suit :

Inspection académique

Titulaire

Mme Claudie FRANCOIS GALLIN, IA DASEN de Vaucluse,

ou son représentant

Chefs d'établissement :

Titulaires

Mme Christine ZOBIRI, Proviseure, Lycée Alphonse Benoît, L'Isle sur la Sorgue

M. Jean-Philippe GUY, Principal, Collège Vallée du Calavon, Cabrières d'Avignon

Suppléants

Mme Marie-Claude BONAL, Proviseure, Lycée Val de Durance, Pertuis

Mme Nuria BERSON, Principale, Collège Henri Boudon, Bollène

CPE :

Titulaire

M. Mathieu LEVY, CPE, Collège Anselme Mathieu, Avignon

Suppléant

Mme Isabelle OUALLET, CPE, Lycée de l'Arc, Orange

Représentants des personnels enseignants :

Titulaire

M. Antoine LEFEBVRE, Professeur, Lycée Théodore Aubanel, Avignon

Mme Hélène MARCHESI, Professeur, Collège Saint Exupéry, Bédarrides

Suppléants

M. Bruno FALCO, Professeur, Lycée Philippe de Girard, Avignon

M. Pierre BRICE Professeur, Collège Joseph Roumanille, Avignon

Représentants des personnels ATOSS :

Titulaire

Mme Céline PIERI, ATEE, Lycée René Char, Avignon

Suppléant

Mme Marie-Josée VELLA, ATEE, Collège François Raspail, Carpentras

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

Mme Samira BELKADI, FCPE

Représentants des élèves :

Titulaires

Lorenzo PEDEMONTE, LP Domaine d'Eguilles, Vedène

Emylia VERAN-DUMÉZ, LP Domaine d'Eguilles, Vedène

Suppléant

Antoine MEDINA-SEVA, LP Domaine d'Eguilles, Vedène

Lucy LELEU, LP Domaine d'Eguilles, Vedène

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Bernard BEIGNIER